Angela Davis, *Une lutte sans trêve*, Paris, La Fabrique, 2016, 187 pages, 15 euros.

Lire un extrait ici.

> *« Cette lutte est donc sans trêve ? Je dirais que nos luttes mûrissent,*
>
> *qu'elles produisent de nouvelles idées,font surgir de nouvelles questions et*
>
> *ouvrent de nouvelles voies à notre quête de liberté.*
>
> *Comme Nelson Mandela, il nous faut être prêts à accepter ce long chemin vers la liberté »*

Une lutte sans trêve s'inscrit dans la continuité des ouvrages publiés par Angela Davis. Se rapprochant du recueil de discours *Les goulags de la démocratie*, il affine et articule avec plus de précisions les implications pratiques d'un capitalisme protéiforme.

Comme *Femmes, race, classe* avait interrogé le féminisme au regard des luttes de libération et d'émancipation des noir-e-s, *Une lutte sans trêve* analyse les luttes antiracistes dans leurs différentes implications, allant de l'incarcération de masse des populations non blanches aux Etats Unis à la solidarité internationale avec le peuple palestinien. L'intérêt de cet ouvrage réside dans la centralité de la critique radicale du capitalisme. Il précise sa dimension systémique et la manière dont les politiques publiques contribuent aux oppressions qui structurent la société capitaliste. Cet ouvrage nous permet de resituer cet enjeu dans la gestion des crises politique, sécuritaire, économique et migratoire.

Une lutte sans trêve se compose de neuf chapitres ; il s'ouvre sur deux entretiens avec Frank Barat suivi de sept discours qu'Angela Davis a donnés, généralement lors d'événements anniversaires, dans lesquels sont abordées les questions de crimes policiers, du complexe industrialo-carcéral et de l'abolition des prisons, du féminisme, de la libération noire ainsi que des solidarités internationales.

Dans l'un des entretiens conduit par Frank Barat qui figure dans l'ouvrage, Angela Davis détaille les

enjeux des luttes progressistes qu'elle défend depuis les années 1960, en tant qu'intellectuelle et militante. Outre la filiation historique entre les luttes d'hier et d'aujourd'hui, elle insiste sur la nécessité d'une critique fondamentale non seulement du racisme, mais aussi du capitalisme – en particulier dans sa configuration néolibérale et mondialisée – ainsi que de l'impérialisme.

Dans ses discours, Angela Davis revient sur son histoire militante, qu'elle contextualise et décrypte de manière rétrospective. Après avoir rejoint le Parti communiste en 1968, elle devient membre du Black Panther Party (BPP) qu'elle dut quitter, après que les dirigeants aient décidé que les membres ne pouvaient pas être affiliés à une autre organisation politique. Elle choisit alors de rester au Parti communiste mais continuera cependant à collaborer dans la section de Los Angeles pour l'éducation politique. Malgré cette prise de distance, le BPP jouera un rôle déterminant dans sa libération lorsqu'elle fut incarcérée (1970). Elle sera acquittée le 4 juin 1972.

Elle revient d'ailleurs sur son emprisonnement, qui fit d'elle une « *cible privilégiée de la violence institutionnelle* (…), *accusée à tort de meurtre, de kidnapping et de conspiration* » :

> *« On cherchait à travers moi à faire passer un message à un grand nombre de personnes, en pensant que cela les dissuaderait de s'impliquer dans les luttes de libération ».*

Elle montre à quel point des accusations similaires ont pu être émises à l'encontre de figures centrales des luttes de libération comme ce fut le cas pour Assata Shakur. L'actualité française, avec la condamnation des frères d'Adama Traoré, Baguy et Youssouf, le 15 décembre 2016, en est une tragique reproduction. Adama, homme noir de 24 ans, est mort asphyxié par les gendarmes lors d'une interpellation le 19 juillet 2016. Sa famille lutte depuis de manière opiniâtre et courageuse pour que la vérité et la justice soient faites, malgré la criminalisation de leur combat par les pouvoirs publics.

L'histoire des luttes que présente Angela Davis fait donc largement écho à celles qui sont menées dans les sociétés capitalistes contemporaines. Ainsi prend-elle soin de rappeler l'exemple du programme en dix points que le Black Panther Party avait présenté le 15 octobre 1966, dont elle précise que ces revendications s'avère *« toujours pertinentes aujourd'hui, si ce n'est encore plus que dans les années 1960* ». Ce programme vaut la peine d'être cité intégralement :

> 1 – **Nous voulons la liberté. Nous voulons le pouvoir de déterminer la destinée de notre Communauté Noire**.
>
> Nous croyons que les Noirs ne seront pas libres tant qu'ils ne pourront pas décider de leur propre destinée.
>
> 2 – **Nous voulons le plein emploi pour notre peuple**.
>
> Nous croyons que c'est la responsabilité du gouvernement fédéral de fournir à chacun un emploi ou un revenu garanti. Nous croyons que si les hommes d'affaire américains ne veulent pas nous garantir le plein emploi, alors les moyens de productions doivent leur être retirés et placés entre les mains de la communauté, ainsi les gens de cette communauté pourront s'organiser et employer tous ses membres et leur donner un mode de vie haut de gamme.
>
> 3 – **Nous voulons que cesse le pillage de la communauté noire par les Blancs**.

Nous croyons que ce gouvernement raciste nous a volé, et aujourd'hui, nous exigeons le remboursement de l'arriéré de la dette impayée de deux mules et de 40 acres qui furent promis il y a un siècle en compensation de l'esclavage et du meurtre massif des Noirs.

Nous accepterons le paiement en espèces qui sera distribué à toutes nos communautés. Les Allemands aident aujourd'hui les Juifs en Israël à titre de réparation du génocide de leur peuple. Les nazis tuèrent 6 millions de Juifs. Les racistes américains ont pris part au massacre de plus de 50 millions de Noirs ; voilà pourquoi nous considérons que notre requête est bien modeste.

4 – **Nous voulons des logements décents, aptes à abriter des êtres humains**.

Nous croyons que si les propriétaires blancs ne fournissent pas de logements décents à la communauté noire, alors le logement et la terre devront être transformé en coopératives ainsi, avec l'aide du gouvernement, nous pourrons construire des logements décents pour les gens.

5 – **Nous voulons l'éducation pour notre peuple qui exposerait la véritable nature décadente de la société américaine. Nous voulons une éducation qui nous apprenne notre véritable histoire et notre rôle dans la société actuelle**.

Nous croyons en un système éducatif qui donnera à notre peuple la connaisse de lui-même. Si un homme n'a pas la connaissance sa position dans la société et dans le monde, alors il n'a qu'une faible chance pour qu'il s'intéresse à quelque chose d'autre.

6 – **Nous voulons que tous les hommes noirs soient exemptés du service militaire**.

Nous croyons que les Noirs ne devraient pas être forcés de se battre dans le service militaire pour défendre un gouvernement raciste qui ne nous protège pas. Nous ne combattrons ni ne tuerons d'autres gens de couleur dans le monde qui, comme les Noirs, sont persécutés par le gouvernement raciste blanc américain. Nous nous protégerons nous-mêmes contre la brutalité et la violence exercées par la police et les militaires racistes, par tous les moyens nécessaires.

7 – **Nous voulons une fin immédiate aux meurtres et aux brutalités de la police**.

Nous croyons qu'il est en notre devoir de faire cesser la brutalité policière contre nos communautés noires en s'organisant en groupes d'autodéfense noirs destinés à défendre la communauté noire de la brutalité et de l'oppression de la police raciste. Le second amendement de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique donne le droit de porter des armes. Nous pensons donc que les Noirs doivent s'armer eux-mêmes pour l'autodéfense.

8 – **Nous voulons la liberté pour tous les Noirs détenus dans les prisons et pénitenciers fédéraux, d'Etat, de comté et municipaux**.

Nous croyons que tous les Noirs devraient être relâchés des innombrables prisons parce qu'ils n'ont pas été jugé en toute justice et en toute impartialité.

9 – **Nous voulons que tous les Noirs, lorsqu'ils comparaissent devant un tribunal, soient jugés par un Jury composés de leurs pairs, ou par des gens issus de leurs communautés noires, comme le stipule la Constitution des Etats-Unis**.

> Nous croyons que les tribunaux devraient s'en tenir à la Constitution des Etats-Unis afin que les Noirs soient jugés équitablement. Le 14 ème amendement de la Constitution des E.U. donne à tout homme le droit d'être jugé par ses pairs. Un pair est une personne d'un milieu économique, social, religieux, géographique, historique, identique et de même origine raciale. Pour le juger, la Cour devra être forcé de sélectionner un jury dans la communauté noire d'où provient l'accusé noir. Nous avons été, et nous sommes toujours jugés par des jurys composés uniquement de Blancs qui n'ont aucune compréhension de la mentalité du Noir moyen dans la Communauté.
>
> 10 – **Nous voulons de la terre, du pain, des logements, un enseignement, de quoi nous vêtir, la justice et la paix, et comme notre objectif principal : un plébiscite supervisé par l'Organisation des Nations Unies se déroulant dans la « colonie » noire, et auquel ne pourront participer que des sujets noirs « colonisés », afin de déterminer la volonté du peuple noir quant à sa destinée nationale**.

Repolitiser les luttes, passées et présentes

Les luttes d'émancipation sont ainsi inscrites dans une continuité et une histoire : de celles contre l'esclavage, au 19e siècle, aux luttes contre le système carcéral du 21e siècle, en passant par les combats pour les droits civiques du 20e siècle. Comme Angela Davis y insiste, ces différentes mobilisations sont liées de manière extrêmement étroite. Toutes ciblent le racisme structurel, ancré aussi bien dans la société états-unienne que dans la société française : « *Le racisme est intégré dans la structure même des institutions* ».

À cet égard, la manière dont sont célébrées aujourd'hui les luttes passées devrait nous interroger. On assiste à une personnification à outrance des luttes émancipatrices, généralement réduites à des figures morales, ainsi débarrassées de leur tranchant politique et contestataire. De Martin Luther King à Nelson Mandela, l'héroïsation constitue une falsification de l'histoire qui a pour effet d'invisibiliser la force politique des actions collectives et l'intervention de millions d'anonymes, sans lesquelles aucune résistance à l'oppression – et *a fortiori* aucune victoire – n'aurait été possible.

Rappelons simplement que des personnes comme Angela Davis, Assata Shakur mais aussi Nelson Mandela, glorifiées aujourd'hui, ont été ou sont encore listées – pour la seconde – parmi les terroristes aux États-Unis.

Plus problématique encore, la célébration elle-même peut contribuer à dépolitiser la mémoire des luttes passées. Ainsi en est-il des hommages rendus à la « Marche pour l'Egalité et contre le racisme » de 1983 en France, souvent rebaptisée d'ailleurs « Marche des beurs », où l'on se contente généralement de saluer l'événement tout en le vidant des revendications politiques qui en était à l'origine et qui perdurent encore en 2016, à savoir la dénonciation des racismes d'État et des crimes policiers.

Selon Angela Davis, la quête d'émancipation suppose une vision globale de ce que le racisme et le capitalisme impliquent dans la vie des non-blancs et des pauvres, notamment en termes économique, éducatif ou répressif. La défense des luttes collectives progressistes – contre le racisme et le sexisme, la répression policière et l'incarcération, les inégalités sociales et l'exploitation capitaliste – s'articulent nécessairement à une critique de l'individualisme capitaliste.

La problématique centrale de la condition capitaliste est semble-t-il un implicite dans certains

mouvements politiques autonomes de l'antiracisme en France. Les détails des implications et intérêts capitalistes directs dans le domaine de la sécurité post-attentats ou dans la politique migratoire des États occidentaux pérennisent les systèmes d'oppression. A la lecture de ces liens étroits soulignés par Angela Davis, les implications capitalistes des systèmes d'oppression mériteraient d'être principales dans les luttes antiracistes. Elle rappelle ainsi avec force que les droits fondamentaux doivent être assurés et respectés dans tous les champs sociaux dans lesquels le racisme persiste et s'exprime à travers une ségrégation sociale, économique, éducative, sécuritaire qui, de plus, nourrit la logique sécuritaire et remplit les prisons.

En finir avec le « complexe industrialo-carcéral »

Le mouvement pour l'abolition des prisons, dont s'inspire Davis, est hérité de l'analyse du grand intellectuel Afro-américain W.E.B du Bois. Selon lui, ce mouvement était le prolongement naturel de la lutte pour l'abolition de l'esclavage, mettant en évidence la dimension structurelle et institutionnelle de la violence raciale contre les Noirs.

Récemment, Michelle Alexander, dans *The New Jim Crow : Mass Incarceration in the Age of Colorblindness*[1], dresse également un parallèle entre la ségrégation raciale et le système carcéral. Responsable de la justice raciale à l'American Civil Liberties Union, elle s'interroge sur la nouvelle forme de ségrégation, qui sévit à travers la lutte contre le trafic de drogue, et démontre que celle-ci est la forme moderne du *Jim Crow* – symbole de l'idéologie raciste et de la ségrégation raciale post-esclavage – et qu'elle permet une incarcération de masse des personnes non blanches aux Etats Unis, qui compte 60% de détenus noirs et hispaniques. Elle fait le constat suivant :

> *« Aujourd'hui, il y a davantage d'Africains américains dans le système pénitentiaire, en prison ou en liberté conditionnelle, qu'il y avait d'esclaves en 1850 ».*

C'est ainsi que Davis présente le filigrane raciste des politiques sécuritaires. Mais au-delà du maintien de la domination blanche, les intérêts qui en découlent sont bien financiers. Ainsi, le concept du « complexe industrialo-carcéral », développé par Mike Davis dans le cadre d'une étude sur l'économie pénitentiaire, permet de repenser les fonctions centrales de la prison, à la fois économique, idéologique et politique. Le complexe industrialo-carcéral constitue « une forme d'esclavage moderne », rentable et en expansion. Les intérêts capitalistes qui le sous-tendent, mais aussi les fonctions d'assujettissement politique qu'il remplit, en font un champ déterminant pour les luttes d'émancipation.

Aussi, la lutte contre le système carcéral implique de s'attaquer aux pratiques institutionnelles et à l'idéologie qui alimente le complexe industrialo-carcéral. L'incarcération de masse est en effet largement construite sur des critères de race et de classe, qui influent sur les pratiques ordinaires des institutions d'Etat et de ses appareils répressifs. L'ancrage de la logique raciale dans les institutions, explique la forte proportion de non blancs en prison aux États-Unis, des aborigènes en Australie ou des noirs et arabes en France. Faisant référence à Foucault, Angela Davis décrit la prison à la fois comme un appareil idéologique et psychique qui répond à la logique « crimes et châtiments », mais aussi à un espace matériel et objectif qui repose sur la logique précitée.

La lutte pour en finir avec le « complexe industrialo-carcéral », qui s'accompagne de la revendication de l'abolition de la peine de mort aux États-Unis, constitue un enjeu central des mouvements progressistes aux Etats-Unis car les incarcérations s'inscrivent dans une stratégie de contournement des problèmes sociaux profonds. L'incarcération de masse est rentable et peut être

considérée comme l'une des « *dérives destructrices du capitalisme mondialisé* », avec plus de 2 millions et demi de personnes détenues aux Etats-Unis (qui se caractérise par le taux d'incarcération le plus élevé du monde, faisant qu'une personne emprisonné sur quatre dans le monde l'est aux Etats-Unis. C'est cette dimension globale et structurelle qui peut enrichir notre analyse des luttes contemporaines.

En effet, malgré la forme de cet ouvrage (un ensemble de discours prononcés à divers moments sur des thèmes variés), il est marqué par la préoccupation constante d'Angela Davis de donner à voir les liens possibles et nécessaires entre l'antiracisme politique, l'anticapitalisme et l'anti-impérialisme, à partir d'exemples concrets.

La lutte contre le systèmeme carcéral s'accompagne ainsi nécessairement de la lutte contre les crimes policiers qui, aux Etats Unis comme en France, démentent le rôle civique que l'Etat prétend confier à la police pour « protéger » et « servir » la population. La militarisation des pratiques policières et de leurs équipements forment une menace pour les citoyens, notamment non-blancs. L'événement du 14 juillet 2016 sur la place de la République à Paris organisé par « Urgence Notre Police Assassine », collectif de familles de victimes de crimes policiers, et la présence d'une représentante du mouvement « Black Lives Matter », est une illustration de la dimension internationale de ces problématiques de violence institutionnelle et de la résonance de cette problématique en France.

Le monopole de la violence dont jouit l'État implique la criminalisation des individus ou des groupes qui en usent, avec une injonction extrêmement ferme à la non-violence, tout en permettant d'occulter les enjeux des luttes anti-systémiques : « *Mettre la question de la violence au premier plan permet de dissimuler les enjeux qui sont au cœur des luttes émancipatrices* ». Face à ce constat, il appartient aux opprimé·e·s de s'autodéterminer et de définir leur manière de résister, au regard de leurs objectifs d'émancipation sans jugement moral quant aux moyens de lutter qu'ils-elles adoptent.

« *Nous ne savons que trop bien que notre liberté est incomplète sans celle des Palestiniens* »

Dans son effort de construire une perspective internationale, Angela Davis explique comment le « complexe industrialo-carcéral » alimente, non seulement la ségrégation sur le territoire américain, mais participe à l'apartheid israélien. Elle rappelle que le soutien des Etats-Unis à Israël se chiffre à environ 8,5 millions d'euros par jour.

Lors d'une conférence à Londres pour soutenir le boycott de la société privée multinationale G4S, Angela Davis expose comment la privatisation de la sécurité intérieure permet de faire des bénéfices sur le racisme, les politiques anti-migratoires et les technologies de répression en Israël, qui s'exportent ailleurs sous couvert de « lutte contre le terrorisme » – dont Israël est le précurseur.

G4S est la plus grande société privée et la 3ème plus grande compagnie au monde en matière de sécurité. Responsable de l'incarcération de masse de Palestiniens, de l'organisation carcérale dans certaines écoles aux États-Unis ou dans des établissements pénitentiaires pour mineurs, du mur de séparation américano-mexicain, des centres de détentions pour migrants (qui, du fait des guerres, représente l'un des secteurs économiques les plus rentables actuellement), G4S s'immisce dans le vie des individus aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Palestine et ailleurs.

Cette même « guerre contre le terrorisme » est à l'origine d'innombrables pertes humaines dans le

monde et particulièrement dans le monde arabe. Elle est également le vecteur – et un moyen de légitimation – de la montée de l'islamophobie aux États-Unis, en Europe ou en Australie. Elle se traduit par une « israélisation » des pratiques sécuritaires, et a un impact direct sur nos vies et nos sociétés, qu'il s'agisse de la suspension des libertés fondamentales, de l'accroissement du racisme ou de la répression toujours plus violente de toute contestation.

La critique défendue aujourd'hui par Angela Davis de la privatisation de la sécurité nationale sous couvert de « guerre contre le terrorisme » et de la militarisation de la police s'accompagne d'une comparaison avec la politique sécuritaire israélienne. De Gaza à Ferguson et jusqu'à Paris, la militarisation de la police est révélatrice d'une dérive autoritaire croissante, qui s'exprime dans la répression de la population palestinienne par Israël, des manifestations à Ferguson contre les crimes policiers, ou encore de la répression des manifestations en soutien à Gaza, à Paris en 2014 ou au printemps 2016 lors des manifestations contre la loi travail.

Ces exemples de la dimension structurelle de la violence d'Etat, héritière de la violence raciale et historique de l'esclavage et de la colonisation, est centrale dans la construction du système capitaliste et impérialiste mondialisé. Angela Davis explique ainsi :

> « *La répression n'a jamais été aussi violente que lorsque les mobilisations s'opposent au capital ou à l'impérialisme qui est l'une de ses facettes*. »

Un féminisme intersectionnel

Antiraciste, anti-impérialiste, anticapitaliste, Angela Davis est également féministe. Elle s'inscrit dans une approche intersectionnelle[2] qui répondait à l'exigence récurrente faite aux femmes noires de se positionner vis-à-vis du mouvement noir *et* du mouvement féministe, en insistant sur les imbrications entre différentes oppressions. Comme le rappelle Angela Davis, le féminisme noir a fondé son approche sur la prise au sérieux des oppressions multiples qui traversaient le corps des femmes noires américaines ainsi que leurs vécus individuels. C'est donc le féminisme lui-même qui a évolué – et doit continuer à le faire – en se fondant notamment sur le travail essentiel de conceptualisation réalisé par les féministes noires.

Davis rappelle la difficulté réelle pour certaines femmes de couleur de s'identifier au mouvement féministe :

> « Nous avons été nombreuses à considérer à cette époque le mouvement féministe comme un mouvement trop "blanc" et trop "classe moyenne", comme un mouvement trop bourgeois". Le combat pour les droits des femmes va d'ailleurs "exclure" les femmes non blanches de la catégorie "femmes" et c'est ainsi que leur féminisme sera étudié à travers ce qu'on appelle les "théories et pratiques féministes des femmes non blanches ».

Ce constat reste opérant aujourd'hui en France, par exemple pour la catégorie des femmes musulmanes visibles qui, majoritairement, ne se reconnaissent pas dans le qualificatif de féministe mais adoptent des pratiques féministes.

L'émergence du féminisme noir (*Black feminism*) a permis de reconnecter ces deux mouvements

sans les hiérarchiser. L'intersectionnalité était un « moyen de penser nos enjeux », qui traversaient les corps et les vécus individuels et qui impliquait qu' « *on ne peut séparer les questions relatives à la race des questions relatives à la classe sociale ou au genre* ». Au-delà, cette approche intersectionnelle a permis d'allier des luttes pour la justice sociale au-delà des frontières nationales : *« Insister sur les convergences entre les luttes contre le racisme aux Etats-Unis et les luttes contre la répression des Palestiniens par Israël constitue, de ce point de vue, une démarche féministe ».*

Ce féminisme s'efforce de penser l'articulation et les interactions entre différents rapports d'oppression, afin de dépasser les catégories construites socialement par et pour la domination. Aussi, Davis revient sur la redéfinition de la catégorie « femme » et des limites qu'elle présente au regard de la réalité transsexuelle, tout comme elle se distancie du concept de genre qui diffuse, selon elle, un inconscient normatif. Elle montre la pertinence du mot d'ordre « le personnel est politique », et la manière dont les violences domestique et institutionnelle se font écho. Elle encourage d'ailleurs les mouvements féministes contre les violences raciales à dénoncer avec la même force les violences domestiques car, pour Davis, « *le politique se reproduit lui-même à travers le personnel* ».

Elle montre dans le chapitre sur le féminisme et la lutte anti-carcérale, l'apport des contributions d'anciennes détenues transsexuelles, ainsi que des travaux d'universitaires élaborés depuis ce point de vue situé.

Au-delà de la question sexuelle, les oppressions sont inextricablement liées, que l'on parle du racisme structurel aux États Unis ou de la répression du peuple palestinien par Israël. L'alliance des femmes du Tiers-monde, dans les années 1960-70, nous rappelle à quel point racisme, sexisme et impérialisme sont étroitement imbriqués. Elle rappelle avec force le rôle fondamental des femmes dans les luttes contre les oppressions : « *les femmes ont toujours assuré les tâches d'organisation du mouvement noir radical* ».

Conclusion

Dans cet ouvrage, Angela Davis nous accompagne sur le chemin allant des luttes passées aux combats présents, montrant comment la quête d'émancipation prend forme et se recompose aux marges de la société, au sein des groupes opprimés. Elle propose ainsi d'« apprendre comment penser, agir et lutter contre ce qui est idéologiquement désigné comme ''normal'' ».

Revenant sur l'histoire des luttes de libération post-esclavagiste des populations noires américaines, elle ouvre la voie à un mouvement plus global et désigne des objectifs de transformation pour une société nouvelle. Elle parvient ainsi à nouer des liens féconds, sur un plan théorique *et* pratique, entre la lutte anti-carcérale, le féminisme noir et intersectionnel, le mouvement de solidarité avec la Palestine, mais aussi la nécessité de désintitutionnaliser les asiles et les établissements psychiatriques.

A l'heure de la crise migratoire et des politiques répressives que mettent en œuvre les gouvernements, les entretiens et discours recueillis par Frank Barat sont précieux pour l'actualisation d'une réflexion sur les luttes progressistes pour l'émancipation, l'égalité et la justice.

Notes

[1] The New Press, 2010. Le livre paraîtra bientôt en français aux éditions Syllepse.

[2] Angela Davis, *Femmes, race et classe*, Paris, Editions des femmes, 2007.

Partager :